



Retrait immédiat de l'armée israélienne des territoires palestiniens !

La brutalité de l'occupation israélienne contre le Liban l'été dernier a choqué l'opinion internationale. Des voix se sont élevées alors pour appeler à un règlement global du conflit généré par l'occupation et la confiscation par Israël des droits de ses voisins.

Mais dans toute la bande de Gaza, l'armée israélienne tire sur une population assiégée, privée d'eau, de nourriture, de médicaments et d'électricité, enfermée, isolée, encerclée par des chars, cible des missiles et des snipers, dans la plus totale indifférence et le silence des nations. Des civils – dont des femmes et des enfants – sont assassinés. 49 morts en 5 jours, des centaines de blessés, des milliers d'arrestations.

Crimes de guerre !

L'ONU, l'Union européenne et la France doivent sanctionner Israël

Mais en Cisjordanie, des soldats israéliens déguisés en Palestiniens, escadrons de la mort, enlèvent et assassinent quasi quotidiennement des civils ; des hélicoptères, des avions, des chars, sèment la mort et le désespoir.

Crimes de guerres !

Et pas un gouvernement ne condamne

Les palestiniens ont le droit de vivre dans un Etat libre et indépendant.

Que veut l'ONU ? Que veut l'Europe ? Que veut la France ? Une large majorité de députés –et de ministres- israéliens ont élu un vice-premier ministre, Avigdor Lieber-

man, qui appelle à chasser les Arabes d'Israël, à assassiner les Palestiniens emprisonnés (10 000, dont plus de 300 enfants) et qui propose de transformer les villes et les villages palestiniens en ruines et cimetières selon la méthode de Poutine en Tchétchénie.

Et pas un gouvernement ne condamne, ni ne sanctionne

Halte à l'impunité d'Israël

Nous exigeons la suspension immédiate de tous les accords de coopération et relations diplomatiques entre la France – l'Europe - et l'Etat israélien.

Devant l'ampleur des crimes de guerre commis par l'armée israélienne et les violations systématiques du droit international

Nous appelons les autorités de la République à prendre leurs responsabilités, à mettre tout en œuvre pour arrêter les massacres et à rompre les relations diplomatiques avec l'Etat israélien jusqu'au retrait des forces militaires de la bande de Gaza, la fin inconditionnelle des campagnes militaires et la fin de l'occupation.

Le gouvernement français doit prendre toutes les mesures concrètes pour amener cet Etat-voyou à se plier aux exigences du droit international, particulièrement la Quatrième Convention de Genève qui stipule sans équivoque la protection des populations civiles en temps de guerre.

Nous attendons des futurs candidats aux élections présidentielles qu'ils se prononcent publiquement pour le respect du droit international, contre l'occupation et pour un règlement rapide du conflit.

Les comités de l'Association France Palestine Solidarité de : Evry (91) Gennevilliers (92) - Gentilly (94) Paris Sud (75) appellent à participer massivement :

au rassemblement :

SAMEDI 11 NOVEMBRE 2006 A 15 HEURES

PLACE DE LA BASTILLE (DEVANT L'OPERA)

Nous irons ensuite en cortège place de la Fontaine des Innocents (quartier des halles) pour rendre hommage à Yasser Arafat à l'occasion du second anniversaire de sa mort.

Autres organisations appelantes : GUPS - CCIPPP - AJPF - Comité Ivry Palestine - Droit devant - Génération Palestine -